

Le 20th Mars 1880.



Monsieur,

Je viens en réponse à votre
honorable lettre vous dire que pour
le moment nous n'avons aucune
orpheline qui puisse vous être
envoyée, d'abord parce que nous
n'acceptons des orphelines qu'à la
condition qu'elles resteront jusqu'à
l'âge de 18 ans dans notre maison
et ensuite parce qu'aucune d'elles
ne parle assez bien français pour
apprendre à d'autres enfants à la

parler.

Je vous suis très
obligé, Monsieur, de la bienveillance
que vous montrez pour notre établisse-
ment, nous ferons toujours tout
notre possible pour contenter les
personnes qui veulent bien nous
confier leurs enfants.

Veuillez, Monsieur, croire toujours
à mes sentiments très distingués

St. Marie Du Précieux Sang
supérieur